IRA-T-ON

AUX ASSEMBLÉES?

QUELLE question ! Et s'élevera-t-il le moindre doute pour savoir *si l'on peut aller aux Assemblées Électorales, y concourir à la nomination de nouveaux Députés, et en accepter même la charge ?* Que trop ; parce que dans cette occasion, comme tant d'autres fois, l'égoïsme, l'insouciance, et l'amour mal calculé d'une tranquillité quelconque, honteux de se montrer à découvert, ne manqueront pas d'invoquer les principes, la morale, et jusques à la religion même, pour s'envelopper de leur voile. Ainsi, lorsque l'attachement à la foi de ses peres, si indignement outragée ; l'amour de la patrie, ouvertement trahie par ceux-là qui s'en disent les amis et les défenseurs ; le besoin général de loix justes ; la nécessité urgente de sortir de l'état d'anarchie et de misere ; la soif ardente de la paix, du repos, de la tranquillité qui dévore toutes les parties de l'Etat, appellent à grands cris ces Assemblées ; lorsqu'il faudroit que tous

les vœux réunis pussent en devancer l'époque; et qu'on ne sauroit appercevoir qu'en elles et par elles un terme à tant de maux; la douleur de voir la malveillance manier l'inertie et l'isolement de la chose publique pour rendre ce remede inutile, nous est encore réservée. Puisse-t-on les forcer, ces Vampires de l'état social, à rougir enfin de se produire!

En attendant, sans vouloir faire effort pour préoccuper toutes les raisons frivoles, les spécieux arguments, les faux prétextes dont elles tenteront de s'étayer, et leur prêter ainsi d'avance un ensemble, une consistance, des formes qu'on ne leur donnera peut-être jamais, nous ne craindrons pas de dire, qu'il est hors de tout doute et incontestable:
« Qu'assister aux Assemblées qui vont être convoquées pour le renouvellement d'un tiers des anciens Députés, n'est pas seulement un droit que chaque Français qui n'en est pas dépouillé, peut exercer, mais encore un devoir important qu'il ne sauroit se dispenser de remplir. » Et, pour s'en convaincre, que faut-il envisager? La nature de ces Assemblées, et le bien ou le mal qu'elles peuvent produire, suivant qu'elles feront des bons ou des mauvais choix.

Les considére-t-on d'abord en elles-mêmes; que peuvent-elles présenter de plus fait pour en écarter les gens honnêtes, pieux et bien intentionnés, que toutes celles qui ont eu lieu depuis que les États-Généraux se furent déclarés As-



semblée Nationale ? Seroit-ce la forme de leur convocation ; l'autorité en vertu de laquelle on doit les tenir ; les objets qu'on devra y traiter ; les pouvoirs en vertu desquels on se prétendra fondé à voter ? Mais sous tous ces rapports, nulle différence d'avec les autres. Seroit-ce les engagements qu'il sera question d'y prendre ? Mais aucun n'est prescrit qui contrarie celui d'y concourir de toutes ses forces à opérer le bien par tous les moyens que laisse la plus grande liberté d'opinions et de suffrages. Et vint-on à y mettre en avant quelques loix qui puissent la contraindre ; la Constitution écarte toutes celles qui n'ont pas été acceptées avec elle par la majorité nationale.

Et, lorsqu'on se rappelle que des serments, les uns téméraires dans leur objet, puisqu'ils se référoient à une Constitution à faire ; ceux-ci vains et frivoles, puisque dans l'exécution contraires aux précédents, ils s'annonçoient assez par là même, comme devant être anéantis par d'autres ; injustes, puisqu'ils ne tendoient qu'à consommer la destruction de tout ce qui existoit, et à conduire de la Monarchie pure à une mixte, de celle-ci à une République, de ce nouveau Gouvernement à l'anarchie, n'ont pourtant point empêché une foule de gens estimables, probes, religieux, et dont l'on ne sauroit accuser du moins les vues et les motifs, d'assister aux Assemblées où on les prêta ; quelle raison pourroit-on alléguer pour

s'éloigner aujourd'hui de celles, où il n'y a ni serment, ni promesse à faire ?

Mais, y en eût-il à prononcer, et même des plus opposés à ses principes, à sa conscience, à la religion qu'on professe, il faudroit encore plus y aller. Pourquoi ? Et pourquoi, demanderai-je à mon tour, vit-on les Evêques, et avec eux la plus saine partie du Clergé du second ordre, la Noblesse, les membres incorruptibles du Tiers-Etat, en un mot, tout ce qu'on nomma le côté droit de l'Assemblée Nationale, après avoir fait leurs protestations contre les décrets qu'ils jugerent mauvais, impies, ou injustes, continuer à se rendre à toutes les séances, y émettre leur vœu, y discuter les questions proposées, y combattre tous les projets qui leur paroissoient inadmissibles ? Et sans doute, me dira-t-on, c'est précisément pour cela même qu'ils n'en désemparoient pas ; imaginant par leur présence, leurs discussions, leur opposition prévenir des plus grands maux, empêcher l'émission de loix plus désastreuses encore que celles contre lesquelles les plus fortes réclamations avoient été toute leur ressource.

Et bien maintenant, n'a-t-on plus le même intérêt ; ou doit-on préférer, tout en se plaignant chaque jour des nouvelles loix, d'abandonner les places dans les conseils qui les font à la mauvaise volonté de remédier à nos maux, à la soif du sang, à la fureur de tout anéantir, au brigandage, à la violence et à l'anarchie ?

Pour moi, de quelque parti que pût être celui qui me demanderoit mon avis sur cette question : *Doit-on aller aux Assemblées, indiquées pour nommer des Députés au Corps Législatif?* Ma réponse seroit constamment la même. A celui qui seroit content de l'état où sont les choses depuis cinq ans, je dirois : Allez concourir à remplacer le tiers des membres qui vont sortir de la Représentation Nationale, par d'autres qui, animés du même esprit, puissent prolonger le regne de la terreur, la guerre et la misere, arracher l'ame au dernier propriétaire, ensévelir, avec la France, l'Europe entiere sous des ruines. En êtes-vous au contraire mécontent de tous ces fléaux, dirai-je à un autre? Allez aux Assemblées convoquées, conduisez-y tous ceux qui pensent comme vous, afin de députer des gens qui aient des vues aussi droites. C'est le seul moyen qui soit à votre disposition de faire prononcer vos volontés, et manifester vos sentiments dans un lieu, où, bon gré malgré que vous en ayez, c'est en vertu d'une portion de souveraineté empruntée de vous, que l'on propose, l'on sanctionne et l'on exécute. Quelques autres ressources, s'il peut en être aujourd'hui, que vous puissiez vous figurer plus propres à l'empêcher, elles vous sont étrangeres; il n'est point en votre pouvoir de les diriger; tandis que celle-ci vous étant individuellement offerte, vous demeurez à jamais responsable de l'avoir négligée.

Ainsi donc desirez-vous de voir rétablir votre religion dans sa liberté, son culte et ses droits; le Gouvernement reprendre des formes justes, utiles et convenables; la société se reposer après tant de secousses sur des bases régulieres, solides et inébranlables? Ne négligez rien pour que des hommes qui aient ces grands objets également à cœur, s'asseoient parmi les Législateurs; et pour cela, que pouvez-vous, que devez-vous faire? Occuper votre place au lieu où on les nomme.

Et si jugé capable de concourir à une telle restauration, vous êtes porté à cette fonction, quel parti prendre alors? Celui de l'accepter: car ici les mêmes raisons qui vous imposent l'obligation d'aller députer des gens que vous croyez en état d'opérer le bien, vous font tout autant un devoir de répondre au choix de ceux qui vous trouveroient le plus propre à le procurer.

Vous excuseriez-vous sur le défaut de talents? Sachez que celui-là posséde les plus essentiels, qui, ami de l'ordre et de la justice, a su bien discerner à travers quelques phantômes de régénération, les atteintes qu'on leur a portées, les détester, en desirer fortement la réforme, conserver ses mains pures du sang de l'innocent, comme des dépouilles d'autrui, garder son cœur sans tache, se maintenir sans intérêt à la durée du bouleversement général, sans crainte sur le retour du regne des loix, et sans frayeur au son

des voix qui pourront s'élever pour demander vengeance : assez heureux sur-tout pour n'avoir rien à redouter de celle de sa conscience ! Peu importe qu'à ces rares qualités l'on ajoute ou non celle d'homme disert, de grand orateur, et de fécond dans l'art de la dialectique. A tant de déclamateurs, hélas ! qui depuis plus de sept ans abusent de ces avantages pour tromper, égarer et séduire, il est temps de faire succéder des sages, qui fassent entendre le langage simple, majestueux, et tôt ou tard persuasif de la vérité forte de son essence. Assez d'ailleurs se trouveront capables de la présenter quand il le faudra, parée des graces de l'éloquence : l'essentiel est, que ceux-là soient ensuite les plus nombreux qui savent la connoître, l'aimer, et l'appuyer invariablement de leur suffrage.

Si cependant il étoit à craindre, qu'il fallut avant tout prendre des engagements, auxquels la probité et la conscience répugnent, blasphêmer ce que l'on révere, proscrire ce que l'on chérit, que faire ? que faire ? Aller, courir, voler à ces Assemblées. Céde-t-on la garde de sa maison à celui dont on suspecte les intentions ? Confie-t-on sa signature à l'homme dont on a éprouvé la mauvaise foi ? Et rend-on sa partie adverse dépositaire de ses moyens de défense dans une cause où il y va de son honneur et de sa fortune ? Votre Religion, votre Patrie, votre sûreté, celle de votre famille, vos biens, le sort de la

France, de l'Europe, de l'ordre social vous tiennent à cœur, dites-vous; et lorsqu'une suite désastreuse des loix qui troublent, culbutent, anéantissent tout cela, en appellent à grands cris de meilleures, vous imaginez de vous isoler de tout concours au choix de ceux qui doivent vous donner celles-ci, ou confirmer les autres; vous tendre une main secourable pour sortir de l'abîme, duquel vous avez, avec tant de peine, gravi quelque partie des bords escarpés, ou vous y faire rentrer, vous sauver ou vous perdre?

L'on exigera peut-être une promesse, un serment que vous ne voulez pas faire? Et où? avant que de laisser prendre séance dans un des Conseils. Voilà donc d'abord (et il est important de l'observer en passant), voilà qui ne sauroit servir de prétexte pour s'absenter des Assemblées primaires, où il n'y a rien de semblable à prononcer, ni à jurer, ni à abjurer; mais uniquement à donner son suffrage.

Oui, mais peut-on élire, pas plus qu'accepter d'être élu à une place, dont l'on ne devra remplir les fonctions qu'après avoir prostitué son honneur et sa conscience, en prenant de bouche des engagements que le cœur désavoue?

L'objection eût été forte, j'en conviendrai sans peine, de la part de tous ceux qui, déja décidés à renverser la Monarchie et à détruire la religion, pour leur substituer l'Athéisme et une République, l'eussent mise en avant pour ne se trouver ni

aux Assemblées Bailliageres, ni aux Etats-Généraux, où d'après les loix fondamentales de l'Etat il falloit jurer de maintenir l'une et l'autre. C'étoient des sujets qu'on convoquoit alors, des sujets qu'on députoit, et leurs mandats ne les envoyoient pas pour changer les loix, mais pour en réclamer l'exécution et les suivre.

Mais est-ce le cas de la proposer aujourd'hui, peut-on la faire sérieusement et de bonne foi, une difficulté pareille? Ces Députés seront-ils donc des êtres passifs sous l'empire de loix justes, sages, invariables; et non pas plutôt les Mandataires d'un Peuple souverain, essentiellement Législateurs, chargés de corriger, de réformer, d'ordonner, et non d'obéir aveuglément et de se soumettre? Craignez-vous donc qu'ils se lient tous à maintenir un ordre de choses qui vous déplaît? Contribuez à établir parmi eux une majorité qui s'y oppose. Nul engagement ne sera pris, nulle promesse faite, nul serment prêté en opposition avec vos vues, vos sentiments et vos vœux, lorsque la balance penchera dans les conseils du côté où vous l'aurez inclinée par vos suffrages.

Que si malgré vos efforts vous veniez à ne pas y réussir, alors seulement vous n'auriez rien à vous reprocher; et n'ayant fait que votre devoir, soit en députant, soit en acceptant la députation, c'est à l'Assemblée, où chacun, connoissant mieux que sur des oui-dire et des conjectures, ce qu'on lui demande, se décidera à y accéder ou à le

refuser, à l'appuyer ou à le combattre, suivant ses lumieres et sa conscience.

Et si alors un grand nombre venoit à se retirer, me dira-t-on peut-être, quel inconvénient ne seroit-ce pas? Aucun pour vous, ce me semble, qui ne vouliez pas députer de peur de conduire quelqu'un à faire ce qui vous repugne si fort; vos vues, secondaires du moins, auront été remplies. Vous désiriez que le bon parti prévalut, et vous avez tout tenté pour y parvenir; au mieux jusques là. L'événement a-t-il trompé votre attente? Vous trouvez dans cette retraite de vos élus, la satisfaction de ne point voir la masse des mal-intentionnés augmentée par l'effet de votre coopération aux nominations qui ont été faites.

Vinssent-ils au contraire ceux-là même que vous aurez choisi à prévariquer, en jurant, promettant, adoptant ce qui vous déplaît; vous n'en demeurez pas plus responsable que ceux qui envoyerent les transformateurs des Etats-généraux en Assemblée Nationale, de Législature en Convention, ne sauroient être accusés des violations de serments, des infidélités, des perfidies à travers desquelles passerent plusieurs d'entre eux, pour arriver à donner successivement des Constitutions nouvelles à la France. Qu'ils abrogent vos Représentants, au lieu de s'y assujettir, les serments, les promesses, les loix contraires à la religion et à la justice : c'est la mission qu'ils auront reçu de vous; tel fut en les députant l'unique objet de

vos désirs et de votre attente. Et qui oseroit dire, que vous deviez vous abstenir de travailler de toutes vos forces à procurer le bien, parce que ceux à qui vous en donnerez la commission, pourroient peut-être frustrer vos intentions, oublier leur devoir, et se rendre coupables? L'étrange abus qu'on feroit donc du bel avis donné par Saint Augustin, *de ne jamais se permettre le moindre mal, fût-ce en vue du plus grand bien*; que d'aller ainsi jusqu'à prétendre, qu'il faudroit omettre l'action la plus juste et la plus légitime, quelque fruit que l'on fût fondé à en attendre, toutes les fois qu'on auroit à craindre qu'elle eût par accident quelque mauvaise issue! Et ne seroit-ce pas substituer à la maxime sublime, *abstenez-vous de toute espece de mal, quelque bien que vous puissiez vous en promettre*; cette autre aussi fausse que pernicieuse, *renoncez à toute sorte de bien, aussitôt que vous jugerez dans l'ordre des choses possibles qu'il en résulte le moindre mal.* Cependant dans ce cas même, tout fâcheux qu'il seroit, tel qu'on l'a supposé, de la défection des gens probes; il est encore une autre espece de consolation, lorsqu'on aura choisi des personnes sur lesquelles on avoit été fondé à compter; laquelle? Celle d'espérer que honnêtes jusques alors, elles pousseront toujours moins loin que des scélérats les conséquences et les suites des engagements téméraires, injustes et criminels, que dans un moment de crainte ou d'égarement, elles auront eu la foi-

blessé de prendre contre l'attente et l'intention de leurs commettants.

Quel est donc, je le demande, l'homme de bonne foi dont la conscience, quelque timorée qu'elle puisse être, ne doive être parfaitement rassurée contre tous les scrupules qu'on voudroit faire naître, afin d'éloigner des Assemblées primaires et des places qu'elles auront à donner, tous ceux qui pourroient s'y opposer aux méchants, aux agitateurs, aux anarchistes, et faire, par leur présence, avorter leurs machinations et leurs desseins perfides ? Mais pour l'inertie, la stupeur et l'insouciance, ce n'est pas aussi facilement sans doute qu'on vient à bout de les vaincre. Chassées d'un retranchement, elles ne tardent pas à s'en faire un autre ; et de l'immoralité prétendue de toute participation aux Assemblées électorales, reconnue d'ailleurs pour très-avantageuse, elles nous meneront, s'il le faut, d'un seul pas, à ses inconvenients, à son peu de valeur et à ses dangers.

C'est ainsi que rien ne seroit moins surprenant que d'entendre ceux-là même qui auront long-temps paru convenir de l'importance de cette ressource, désespérant de persuader qu'elle soit inconciliable avec les loix de l'honneur et de la conscience, s'attacher de suite à en alléguer l'inutilité. Croyez, vous diront-ils donc sans pudeur, que les choses rentreront d'elles-mêmes et par leur cours naturel dans l'ordre ; pensez qu'il ne

faut pour avoir tout lieu de l'espérer, que faire attention au changement qui s'est opéré depuis quelque temps dans les esprits, dans les mœurs, dans l'exécution même des loix de rigueur; à la différence énorme qu'on apperçoit de toutes parts entre le régime actuel, tout révolutionnaire qu'il peut encore paroître, et celui du tyran Robespierre; au progrès qu'on fait chaque jour vers le bonheur public, vers la sûreté des personnes et des propriétés, vers la liberté des cultes, le regne de la paix et de la justice. Et quel malheur, s'écriera-t-on, ne seroit-ce pas, d'entraver, d'arrêter, d'éloigner de nouveau du milieu de nous ces biens si désirés, par un conflict de suffrages dans les Assemblées primaires !

Ah! sans doute, il faut le redouter et le proscrire ce genre de combats entre tous ceux qui, également animés des mêmes motifs, dirigés par les mêmes vues, conduits par les mêmes principes, ne différeroient que sur les moyens à prendre, sur les Agents à employer, et sur les mesures les plus propres à conduire à la fin également désirée. Dans quelque erreur politique ou religieuse qu'on eut été entraîné, quelque opinion qu'on eut embrassé, quels changements qu'on eut voté, que tout soit effacé par un heureux concert dans le choix de bons Députés : rien de plus sage, rien de plus utile, rien de plus juste.

Eh! que penseroit-on en effet de soldats, qui au moment de succomber sous les forces supé-

rieures des ennemis, repousseroient les renforts qui viendroient à leur secours, sous le prétexte qu'ils ne se seroient pas rendus plutôt, ni par le même chemin qu'eux au champ de bataille ? Y auroit-il moins de folie dans ceux-là qui refuseroient aujourd'hui, sous de prétextes aussi frivoles, l'appui et le concours de tout ce qui est fatigué comme eux de l'anarchie, du désordre et du spectacle effrayant de ce terrible glaive suspendu depuis sept ans révolus sur toutes les têtes ? Mais qu'il y a loin de-là à joindre les mains avec ceux qui, insatiables de dépouilles, de carnage et de ruines, ne travaillent, ne s'occupent, ne font effort que pour prolonger un état de choses, où ils puissent en assouvir à tous les instants la faim toujours renaissante ! Qu'il y a bien loin de-là encore, à leur abandonner de plein gré, à de tels monstres, l'exercice sans bornes de la Représentation Nationale ; à les laisser s'emparer de toutes les places, sans leur opposer, (je ne dis pas les poignards, à Dieu ne plaise, pas même ces contradictions qui n'aboutissent qu'à fomenter les haines, les divisions et les querelles,) mais les moyens que les loix favorisent, fournissent et prescrivent ; à s'en reposer enfin entiérement sur eux des tentatives, des efforts, des opérations nécessaires pour mettre un terme aux maux que ces hommes féroces trouvent plus de satisfaction à voir empirer et s'étendre, que n'en goûte le plus doux des peres à faire croître et

prospérer sous ses yeux les doux objets de sa tendresse !

Funeste et affreux système ! Ce fut celui de ces avortons politiques qui, pour avoir lu peut-être Machiavel sans le comprendre, ou les Mémoires du Cardinal de Retz sans être éclairés du feu de son génie, imaginerent avoir trouvé un remede infaillible aux progrès de la révolution, dans l'état le plus passif de toutes ses victimes aux crimes de leurs bourreaux. Tel qu'un torrent, disoient-ils, qui multiplie ses ravages par le renversement des digues qu'on lui oppose, en cause infiniment moins par ses seules eaux, lorsqu'elles n'empruntent aucune force des bois et des rochers qu'elles n'auroient pas manqué d'entraîner, si on eût essayé d'en faire un rempart contre leur fureur; tels aussi se calmeront d'eux-mêmes les flots des insurrections populaires, pourvu qu'on les laisse se soulever à leur gré. Qu'on se garde donc avec soin de toute résistance aux niveleurs des rangs et des fortunes, elle deviendroit un levier puissant, dont ils se serviroient pour tout renverser. Hélas ! personne n'ignore, jusqu'à quel point il fut suivi ce délire philantropique, et l'on voit assez, sans doute, où nous a conduit la tranquillité qu'aimoient à goûter sur ce lit de repos tant d'hommes paîtris d'indifférence pour la chose publique.

Que dirai-je de ceux qui allerent jusques à calculer le retour du calme dans leur Patrie, sur l'inoculation qu'on parviendroit à faire au reste

du monde de la fievre qui la dévore; et pour qui dès-lors ce fut un doux rêve que l'incendie de l'univers par le phosphore François! Mais ils sont convertis tous ceux-là, sans doute, ou incorrigibles; et nos adversaires du moment ne sont que des bons Candides, qui désirant le contraire de tout ce qui existe, trouvent cependant plus commode de se persuader qu'assez sans eux et de lui-même tout va ou ira au mieux?

Et quel est donc le fondement de leurs espérances? Sur quoi appuyent-ils cette douce attente? Qu'est-ce qui a été rétabli sur ses bases, depuis qu'on est venu à bout de faire croire à ceux auxquels il ne faut que des mots et jamais de choses, qu'un homme qui n'avoit que sa voix dans une Assemblée de 900 personnes, commit long-temps, publiquement et impunément, mille et mille crimes qu'elles abhorroient, sans qu'elles aient eu d'autre ressource que de le faire enfin assassiner? A quoi bon donc avoir aboli le Trône, si du sein du Gouvernement populaire peuvent si facilement s'élever des tyrans aussi redoutables, et contre lesquels il ne fournisse que des moyens de cette nature, faits pour de leurs cendres en procréer sans cesse de nouveaux! Que s'il en renferme essentiellement de plus propres à prévenir l'abus du pouvoir, ils en furent donc les complices ceux qui ne les employerent pas contre celui qui, sous leurs yeux, fut porté à un tel excès!

Mais enfin, il n'est plus l'infâme Robespierre,

et fatigué de voir tous les ans la fête consacrée à célébrer cette mort, ne me retracer que les forfaits de ce monstre, je cherche quelles loix m'ont depuis assuré la liberté qu'il m'avoit ravie. Seroit-ce d'abord le premier de tous les biens, le libre exercice de la Religion que je professe, qu'elles protegent ? Mais j'en vois les dignes Ministres aujourd'hui, comme alors, placés entre les fers et leur conscience; des engagements, qui contrarient leurs principes et les miens, exigés comme le gage de leur fidélité dans l'exercice de fonctions, avec lesquelles elles ne sauroient avoir aucune espece de rapport; et le libre et facile accès à un Temple, ou auprès d'un Prêtre, devenir une marque presque certaine, que ni l'un ni l'autre ne sont purs et tels que je les désire. C'est donc envain qu'on voudroit me rassurer sur le sort de cette Religion, en me disant que l'on ne voit plus sa pratique conduire à l'échafaud : j'insiste pour qu'on me dise, quelle est la loi à laquelle je dois le relâche à cette barbarie. Que si ce n'est, comme on le voit assez, qu'à l'opinion, contrariée même et combattue par des Décrets toujours subsistants, qu'on est redevable de ce calme passager, qu'il faudroit être confiant pour s'en promettre la durée ! Faut-il donc s'étonner de voir, sous un appui aussi versatile, ici les Eglises ouvertes, ailleurs fermées; là des Ministres replacés sur leurs chaires, ici précipités dans les cachots; dans un Canton le Culte

publiquement exercé, réduit dans une infinité d'autres à rechercher l'obscurité des lieux les plus inaccessibles ? Et peut-il tarder à être enfin anéanti pour jamais, lorsque la Nation vendant à si bas prix, qu'on peut dire qu'elle les donne, pour les dénaturer sans ressource, les Eglises, les Presbyteres, les biens destinés à la subsistance du Sacerdoce, laisse la restauration et l'entretien continuel de tout cela, si nécessaire pour le conserver, à la charge du Peuple, auquel n'a profité en aucune maniere la destruction de ce qu'il doit et se trouve hors d'état de pouvoir remplacer ?

Que dirai-je de la liberté tant promise sous les rapports politiques ? La trouve-t-on assise sur des bases plus solides ? Et quelles loix sont en vigueur pour la protéger ? Je devois élire mes Représentants, et depuis un an les deux tiers d'entre eux le sont malgré moi, et de leur propre choix ; et un tiers encore cette année demeurera dans les conseils en vertu d'une nomination forcée ; et rien n'est oublié pour détourner les honnêtes gens de concourir à l'élection de l'autre. Les Administrateurs, les Municipaux, les Juges doivent être nommés par le Peuple ; et les plus légers prétextes sont saisis ou controuvés pour les remplacer sans son aveu par d'autres, toujours si opposés à ses vues, qu'ils deviennent de suite les instigateurs, les protecteurs et les fauteurs de persécutions, de meurtres et de brigandages. Nul ne

peut être, me dit-on, traduit que devant ceux-là qu'il aura choisi, et sans cesse je vois, à l'aide de cassations, d'évocations, d'attributions, tant reprochées comme un des grands abus qu'il renfermoit à l'ancien régime, renvoyer ceux que leurs Juges ont absous, à d'autres pour qu'ils les condamnent. Robespierre est maudit, et ceux qui ont échappé aux échafauds qu'il avoit dressé, demeurent sous la proscription et dans la misere, auxquelles il les avoit voués, ne pouvant autrement les atteindre. Cet antropophage n'est plus, et par-tout je me trouve enveloppé des filets qu'il avoit tendus à l'espece humaine.

Et qu'on n'imagine pas de me rassurer en disant, que tant d'abus, sous lesquels je gémis, sont proscrits par la Constitution salutaire qu'on m'a donnée ! Et, que m'importe ce beau Code, recueil précieux de mes droits, lorsqu'il ne sert qu'à attester à quel point on les viole ! Durant quatorze cents ans sans Constitution, à ce qu'on prétend, quelque florissant qu'il fut ce grand Royaume, il a paru indispensable de le bouleverser, d'y tout changer, de le transformer en République, pour lui en donner une ; et ce n'auroit été que pour la renfermer dans une arche qu'on nous l'auroit faite acheter par tant de sacrifices ! Mais on ne peut l'exécuter durant la guerre ? Quoi ! ce vieux régime, tout usé qu'il étoit, s'adaptoit à tous les temps ; à quelques impôts proportionnels, levées de milices par le

sort, et recrutement avec de l'argent de plus ou moins près; et la nouvelle loi est telle, qu'au moindre trouble qui s'éleve au dedans ou au dehors, au plus petit dérangement, au bruit de quelque danger que ce puisse être, la plus grande ressource qu'on trouve dans la Constitution, c'est de la rendre muette. Le beau moyen qu'on auroit trouvé là de nous convaincre qu'il nous en falloit absolument une écrite! Et ne seroit-ce pas au contraire justifier comme un trait de sagesse l'oubli d'en avoir pendant si long-temps fait aucune? Car, qui ne préféreroit de vivre tranquille sans loix, à l'inconvénient d'en avoir, qui n'étant bonnes que quand il n'y auroit presque pas lieu de les appliquer, appelleroient l'arbitraire toutes les fois qu'on le jugeroit utile et convenable aux circonstances? Sous quel étrange régime nous auroit placé une Constitution préparée par tant d'essais, proclamée avec tant d'appareil, acceptée avec tant de reconnoissance?

Tel est néanmoins, quoi qu'on fasse pour se le dissimuler, tel est celui, sous lequel nous vivons. L'égalité, la liberté, les droits de l'homme sont écrits par-tout; je les lis sur les places publiques, sur les papiers comme sur les métaux, et leurs doux fruits sont toujours loin de moi. Que conclure de là? Si ce n'est qu'en vain nous aurons même des loix infiniment justes, si nous ne confions à des hommes très-probes le soin de les faire observer; qu'il y a plus que de l'insou-

ciance à espérer un mieux du temps seul, et de la nature des choses, lorsqu'on est investi du droit et du pouvoir de travailler à le procurer; et que, si l'on desire sincérement un état plus heureux que celui qu'on éprouve, il faut vaincre tous les obstacles pour y parvenir.

Le Peuple qui peut faire son bonheur et celui du genre humain, est encore le premier Peuple du monde, a dit avec son énergie ordinaire l'Accusateur public, dans un de ses derniers N.os : Peuple Français! puisque vous le pouvez, sachez donc le vouloir. Il fuit depuis nombre d'années le vrai bonheur, et de chez vous, et de chez les Nations où vous pénétrez le glaive d'une main et le feu dévorant des principes révolutionnaires de l'autre. Vous en avez éprouvé les funestes effets de cette horrible guerre, et vous la détestez; vous appellez à grands cris la paix, et vous ambitionnez de la donner à l'un et l'autre hémisphere, que l'éruption de vos génies a volcanisé. Eh bien! c'est aujourd'hui que s'ouvre la diéte, où sans passer par les filieres des lenteurs ordinaires dans les congrès, vous pouvez la rendre cette paix si desirée à la terre, et vous en assurer la gloire et les doux fruits. Allez aux Assemblées Electorales; vous le pouvez sans scrupule, vous le devez par toute sorte de motifs : je crois l'avoir prouvé. Et là, choisissez pour vos Députés des hommes sans intérêt au mal, et ils feront le bien; qui n'aient aucun besoin de prolonger l'anarchie, et

ils y mettront fin ; dont les mains ne soient point teintes de sang, ni le dos chargé de rapines, et ils rendront un libre cours à la justice ; qui n'aient en un mot rien à craindre d'un Gouvernement où chacun jouisse de ses droits, et vous le verrez enfin entiérement et solidement établi.